

Cahier des charges de la formation à l'accompagnement de personnes en soins palliatifs et/ou en fin de vie pour les aides à domicile et auxiliaires de vie

Objectifs de la formation

- Cette formation a pour objectif principal la transmission d'informations et d'outils permettant au personnel des structures d'aides à la personne de mieux appréhender la prise en charge des patients en situation de soins palliatifs et/ou de fin de vie.

Prérequis

- Le candidat appartient à une structure d'aides à la personne sur le département du Gard

Contenu

- Présentation de l'association ELASP (Être-là - Association pour le développement des Soins Palliatifs dans le Gard) avec explication du rôle et de la place des bénévoles formés auprès du patient et au coeur de l'équipe soignante
- Représentations de la mort.
- Les soins palliatifs : lois, concepts et définitions.
- Besoins de la personne dans une approche globale : physique, psychologique, sociale et spirituelle.
- Travail interdisciplinaire : réflexion sur l'équipe et notion de secret professionnel.
- Ecoute, communication et accompagnement.
- Douleur et souffrance.
- Le deuil : étapes de fin de vie et processus. Deuil des professionnels.
- Fonctionner en réseau.

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'écouter sans jugement et d'établir une relation de confiance et de dialogue avec la personne aidée et son entourage.
- Situer sa fonction dans un partenariat et être une personne ressource pour la personne accompagnée.
- S'interroger sur ses propres représentations de la fin de vie et sur sa capacité à en parler.
- Savoir évaluer les besoins de la personne.
- Reconnaître les signes de la souffrance physique et psychique.
- Être capable de transmettre à la personne compétente ses observations : médecin, infirmière, famille.
- Rester dans les limites de sa compétence.
- Connaître les associations susceptibles d'apporter une aide complémentaire.

Modalités d'évaluation : Mesure de l'atteinte des objectifs

COMPETENCES – INDICATEURS - MESURE			
Champs de compétences	Compétences	Indicateurs	Mesure de l'indicateur
CONNAISSANCE DE LA PERSONNE	Appréhender les situations de soins palliatifs et de fin de vie.	Savoir écouter la personne en souffrance.	Analyse des questionnaires relatifs aux acquis remis aux participants en amont et aval de la formation afin de mesurer la progression de leurs connaissances.
	Repérer et évaluer les situations de souffrance physique et psychique.	Savoir utiliser les différentes échelles d'évaluation de la souffrance physique et morale.	
ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE	Utiliser une communication adaptée aux situations de souffrance et de fin de vie.	Savoir se comporter avec une attitude adaptée et parler avec un vocabulaire spécifique aux situations de souffrance et de fin de vie.	
COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET INSTITUTIONNELLE	Connaitre les différents dispositifs d'aide en fonction des situations rencontrées.	Savoir identifier les acteurs liés à la fin de vie et aux soins palliatifs.	
	Accompagner les personnes aidées et leur famille vers les associations et réseaux adaptés.	Savoir orienter les personnes et leur famille vers les dispositifs les mieux adaptés.	

Public

- ✦ Personnel de structures privées ou associatives : aides à domicile, auxiliaires de vie sociale et personnel administratif de ces structures.

Pédagogie et outils

- ✦ Le stage est centré sur une pédagogie interactive qui permet d'aborder le contenu à partir de cas concrets et des demandes des participants.
- ✦ Supports pédagogiques : séquences vidéo, diaporama, documents pédagogiques, analyse de pratique basée sur des cas cliniques, jeux de rôles
- ✦ Echanges encadrés autour des situations et difficultés rencontrées par les participants
- ✦ Moyens techniques : ordinateur, rétroprojecteur et écran.
- ✦ À l'issue de la formation, le participant reçoit une clé USB reprenant les documents utilisés, ainsi que d'autres informations complémentaires.

Conditions Générales de Vente, délais d'accès et modalités financières du stage

- ✦ Signature d'une convention de formation entre l'ASP et la structure.
- ✦ Délai d'accès : Les sessions de formation sont définies en accord avec la structure et misent en place dans un délai maximum de 3 mois.
- ✦ Les modalités financières : prix sur devis, à partir de 90€ par jour et par personne.
- ✦ Le transport, l'hébergement et la restauration méridienne sont à la charge des participants. Un coin repas est mis à leur disposition.
- ✦ Certificat de réalisation de formation remis aux participants.

Evaluation de la formation

- ✦ Questionnaire sur les acquis entre le début et la fin de la formation
- ✦ Evaluation de la formation par les participants
- ✦ Evaluation de la formation par les formateurs
- ✦ Evaluation globale de la session formation, transmise aux directeurs de structures d'aides à la personne
- ✦ Evaluation par le prestataire

Responsable des formations ELASP

ELASP Gard (Etre-là - Association pour le développement des Soins Palliatifs dans le Gard)

- ✦ SIRET : 425 098 415 000 28
- ✦ Adresse : 3, Avenue Franklin Roosevelt - 30000 NÎMES
- ✦ Tél : 04 66 21 30 83 - Mob : 06 01 48 33 06
- ✦ e-mail : asp30.gard@sfr.fr
- ✦ Site internet : www.asp30-gard.org
- ✦ Facebook : @ASPGard.AssociationSoinsPalliatifsGard

Référence

- ✦ Activité de formation de l'ASP est enregistrée sur le n° 91300245230 par le préfet de la région Occitanie. NE VAUT PAS AGREMENT DE L'ETAT.

Lieu

- ✈ Nîmes ou Alès

Effectif

- ✈ Pour qu'une session de formation soit mise en place, il est **obligatoire** que le nombre de participants soit de **8 personnes minimum** et 12 personnes maximum

Durée et horaires

- ✈ Voir la convention de la session liée à ce cahier des charges
- ✈ 9 h -12 h 30 et 13 h 30 - 17 h, soit 7 heures par jour de formation

Accessibilité

- ✈ La structure qui héberge la session de formation permet l'accueil des publics en situation de handicap.

Formateurs

- ✈ Le formateur est un praticien de la relation d'aide thérapeutique centrée sur la personne, membre adhérent de l'ELASP Gard, accompagnant bénévole en soins palliatifs et reconnu par l'association dans sa compétence de formateur.
- ✈ Des intervenants ponctuels si nécessaire et reconnus par l'ELASP.